

# Communiqué de presse

28 juin 2023

## Assemblée Générale du GICAN : bilan positif et perspectives pour l'industrie navale française

Le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) a tenu son Assemblée Générale à la Maison de l'Amérique Latine (Paris 7ème) en présence du ministre délégué à l'Industrie, Monsieur Roland LESCURE, ce mercredi 28 juin 2023.

Au cours de cet événement, les développements positifs du GICAN ont été abordés :

- l'intégration de nouveaux membres permanents notamment une Responsable des affaires économiques et statistiques spécialisée dans l'économie maritime et une Responsable des affaires techniques, environnementales et de sécurité,
- le lancement de nouveaux événements tels que les Rencontres de l'industrie navale, qui offriront chaque année, en janvier, un état des lieux de notre industrie. Cette évolution signe l'engagement continu du GICAN vers la croissance et l'innovation dans le secteur naval.

### **Pierre Eric POMMELLET a été reconduit dans ses fonctions de Président du GICAN à l'issue de l'élection bisannuelle.**

Sa reconduction à ce poste démontre la confiance et le soutien accordés par les membres du GICAN à son leadership et à sa vision stratégique.

En tant que Président, Monsieur POMMELLET continuera à œuvrer pour renforcer l'industrie navale, promouvoir l'innovation et défendre les intérêts du secteur dans un contexte en constante évolution. Sa réélection témoigne de sa capacité à rassembler les acteurs de l'industrie et à guider le GICAN vers de nouveaux succès.

### **Philippe BERTEROTTIERE a été nommé Vice-président du GICAN.**

En remplacement d'Hervé GUILLOU, à qui nous exprimons notre sincère gratitude pour son engagement et sa contribution précieuse au sein de notre organisation, Monsieur BERTEROTTIERE apportera son expertise pointue et une orientation claire à l'équipe dirigeante.

### **Renouvellement du Conseil d'Administration : réélection de 3 administrateurs et un nouvel arrivant**

Le Conseil d'Administration a réélu trois membres en poste dans le collège « Entreprises de l'industrie maritime » : Philippe GARELLI (qui reste à son poste de Trésorier), René-Jean CRIGNOLA (toujours Secrétaire Général) et David QUEVA. Un nouvel administrateur fait son entrée : Xavier GENIN de SeaOwl Technology Solutions.

Ces personnes, élues pour une durée de trois ans, seront chargées de garantir la réalisation de la feuille de route stratégique du GICAN et de définir les orientations futures.

### **En 2022, le chiffre d'affaires de l'industrie navale s'est élevé à 13,5 milliards d'euros courants.**

La filière continue de consolider sa croissance, maintenant sa tendance pré-crise avec une augmentation de 1,9 % du chiffre d'affaires. Cette hausse est principalement attribuée à une progression significative des exportations, qui ont augmenté de 20 %, notamment vers l'Union européenne où elles ont plus que doublé. Cette augmentation se retrouve dans tous les secteurs, notamment dans le marché de la défense (+35 %), le maritime civil (+6 %) ainsi que dans la sûreté et la sécurité maritimes (+120 %).

En 2022, les exportations représentent 54 % de l'activité totale de la filière. Dans le domaine de la défense, 39 % du chiffre d'affaires est attribué aux ventes à l'export, comparé à 30 % en 2021. En revanche, les ventes sur le marché domestique ont enregistré une baisse de 11 %. Pour le secteur maritime civil, près de 89 % de l'activité est axée sur l'exportation. Dans le segment de la sûreté et de la sécurité maritimes, l'activité a connu une forte progression de 120 % par rapport à 2021.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont bénéficié d'un soutien significatif, enregistrant une augmentation de 5 % de leur chiffre d'affaires. Les grands groupes ont également connu une croissance, avec une augmentation de 2 %. En revanche, les petites et moyennes entreprises ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 8 %.

### **Avancée de la Loi de Programmation Militaire (LPM) actuellement en débat au Sénat et qui devrait être adoptée définitivement dans les prochains jours.**

Cette nouvelle LPM, dotée de crédits significativement accrus, renforce la puissance de la Marine nationale et de la France dans son ensemble, offrant ainsi une visibilité essentielle pour les entreprises de défense.

Avec un budget de 413 milliards d'euros, en augmentation par rapport à la précédente LPM, cette loi permettra un renouvellement quasi-complet des bâtiments et des équipements de la Marine nationale, confirmant ainsi l'importance stratégique du secteur naval. Elle consolide également la dissuasion, pilier fondamental du système de défense, en particulier avec les programmes des SNLE et du PA-NG, qui contribuent à la puissance de la France et à sa capacité de dissuasion.

Le GICAN souligne l'importance de respecter le calendrier initial et les jalons fixés pour ces programmes structurants qui jouent un rôle clé dans la pérennité de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD).

La Loi de Programmation Militaire représente une véritable opportunité pour le secteur naval français et le GICAN est résolument engagé à soutenir les objectifs de cette loi en garantissant la qualité, la performance et la compétitivité de l'industrie navale française.

### **Tendance majeure sur le marché de l'industrie navale, liée au développement des drones et navires autonomes.**

Cette évolution a un impact significatif tant pour les chantiers que pour les équipementiers adhérents du GICAN, offrant de nouveaux usages et impliquant l'intégration de technologies telles que l'Intelligence Artificielle et le traitement de données.

Le GICAN, en collaboration avec ses adhérents, se positionne en tant que force de proposition pour les décrets en élaboration, visant à établir les statuts des drones maritimes et des navires autonomes. L'objectif est de faire de la France un espace attractif et exemplaire pour le développement de ces technologies, en garantissant le respect des normes de sécurité.

## **Le GICAN se positionne en faveur de la décarbonation du secteur maritime, une véritable lame de fond qui transforme l'industrie.**

Alors que la feuille de route de décarbonation de la filière maritime a été remise au Gouvernement, elle offre un cadre ambitieux et clair pour les entreprises et l'État. Le GICAN, en étroite collaboration avec les armateurs, les énergéticiens et ses adhérents, a travaillé activement ces derniers mois pour créer une vision commune et collaborer avec l'État sur cette question cruciale.

L'objectif est de mettre en place un plan d'actions collectif, soutenu par les pouvoirs publics, pour permettre à notre industrie de produire de nouveaux navires utilisant des sources d'énergie bas carbone telles que la propulsion éolienne et les e-carburants, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en adoptant des designs et des opérations sobres.

Le GICAN encourage la coopération entre les acteurs des différentes filières, notamment à travers le CORIMER, afin de favoriser le développement, l'expérimentation et la mise à l'échelle des nouvelles technologies de propulsion.

Le GICAN s'engage pleinement dans cette transition vers un secteur maritime décarboné et continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour faire de la France un leader en matière de technologies vertes.

## **Le GICAN met en avant l'attractivité et l'employabilité dans l'industrie navale française.**

Malgré la reconnaissance mondiale du savoir-faire français, les métiers du naval souffrent d'un manque d'attractivité, alors que les besoins en recrutement sont importants. Le GICAN s'engage à résoudre cette problématique en favorisant des actions concrètes.

Le GICAN travaille en partenariat avec les composantes du Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer et cinq régions littorales. Ensemble, ils ont créé le CINav en 2018 dans le but d'améliorer l'attractivité du secteur grâce à des initiatives telles que le Navire des métiers, la création de modules de maritimisation pour les écoles et les entreprises, ainsi que le développement de cursus adaptés aux besoins du secteur.

Le GICAN souligne également l'importance de faire face à la concurrence déloyale de certains pays concurrents, tels que la Chine, la Corée du Sud et la Turquie, avec la mise en place d'une stratégie sectorielle pour le naval, coconstruite entre les industriels, la Commission européenne, le Parlement européen et les États membres, afin de préserver l'industrie navale française et d'en faire un leader dans le développement durable.

---

## **À propos du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) :**

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 260 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers, ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, des navires de commerce de moyen et grand tonnage, ainsi que des navires spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

En savoir plus sur [www.gican.asso.fr](http://www.gican.asso.fr)

**Apolline CHORAND**

Déléguée aux Affaires publiques et à la Communication

Tél. : +33(0)1 56 59 15 04 / Mob. : +33(0)6 15 37 34 73

Email : [apolline.chorand@gican.asso.fr](mailto:apolline.chorand@gican.asso.fr)